

"De 1901 à 1911, Québec a diminué sa proportion d'illettrés de 5.05% et Ontario de 2.24%." Et le *Citizen* conclut ainsi:

"Au lieu de prendre un air de supériorité en ce qui concerne les progrès sociaux, nous devrions être heureux d'aller à l'école de Québec, et avoir l'ambition de dépasser nos voisins, qui progressent de façon si pratique, quoique sans ostentation."

### Le Général de Castelnau

Le général Joffre qui, tout en conservant le commandement direct des armées de l'Est et du Nord-Est, s'est vu confier la direction générale des armées sur tous les fronts, a nommé le général de Castelnau son "chef d'état-major général".

Cette nomination, faite en plein accord avec le ministre de la Guerre, s'est imposée par la valeur personnelle du général de Castelnau. Les préparations de la mobilisation, la défense du Grand Couronné de Nancy, l'offensive de Champagne, etc., etc., sont dans son histoire, des pages admirées de tous et que rehausse merveilleusement la glorieuse mort de trois de ses fils pour la patrie.

"C'est, comme l'écrit le "Tablet" de Londres, une promotion qu'il ne doit qu'à son mérite, incontestable, car sa fidélité à sa foi catholique l'a fait tenir à l'écart pendant longtemps. Il est notoire, en effet, que sous le régime de la délation maçonnique de M. Combes et du général André, le général de Castelnau était un général à qui tout avancement était refusé à cause de son attachement inébranlable à sa religion."

## DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

### ARRÊTÉS EN CONSEIL

(D'après la "Gazette Officielle" de Québec)

#### NOMINATIONS D'INSPECTEURS D'ÉCOLES

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par arrêté ministériel en date du deux septembre 1915, a nommé M. Louis-Joseph-Maurice Filteau, instituteur de Montréal, inspecteur d'écoles pour le nouveau district d'inspection du Témiscamingue.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par arrêté ministériel en date du huit octobre 1915, a nommé Antonio Millette, instituteur, d'Hébertville, comté du Lac Saint-Jean, inspecteur d'écoles pour le district d'inspection de Charlevoix, à compter du quinze octobre 1915.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par arrêté ministériel en date du quatre novembre 1915, a nommé M. Albert-B. Charbonneau, professeur de la cité de Montréal, inspecteur pour le district de l'Assomption.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par arrêté ministériel en date du dix-sept novembre 1915, a nommé M. Noël Gingras, instituteur, de Saint-Michel, comté de Bellechasse, inspecteur d'écoles dans les comtés de Rimouski et de Matane, à l'exception toutefois des paroisses Saint-Simon, Saint-Mathieu, Saint-Fabien, Saint-Médard (canton Bédard), et les cantons Biencourt et Chénier dans le comté de Rimouski, et à l'exception de Causapsal, Saint-Edmond, Saint-Léon-le-Grand, Amqui, Cedar-Hall, Sayabec, Saint-Paul-des-Capucins, Dalibaire et Cherbourg, dans le comté de Matane.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par arrêté ministériel en date du sept janvier 1916, a nommé M. Joseph-Alexis Bouchard, instituteur, de la Baie Saint-Paul, comté de Charlevoix, inspecteur d'écoles pour le district d'inspection, comprenant le comté de Gaspé, ainsi que les municipalités scolaires de Saint-